



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 27 mars 2009**

**00-1 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS - COMPTE
RENDU**

Arrêté n°7

Il porte sur l'annulation d'un permis de construire 51 avenue de Cannes à Antibes les Pins.

Ma question est :

Comment a-t-on pu délivrer un permis de construire alors que l'enquête publique a été négative ?

Et pas qu'un peu, je cite :

- Immeuble trop haut.
- Aggravation des nuisances consécutives à l'augmentation de la population dans ce quartier, circulation accrue, bruit, pollution et difficulté de stationnement.
- Création de locaux commerciaux alors qu'à proximité les offres n'ont pas été satisfaites

Pour notre part, nous contestons cette construction à proximité immédiate du futur collège d'Antibes les pins qui va dresser un bloc de béton face à cet établissement.